

**TARIFICATION DES MODULES DU CYCLE REGLEMENTAIRE DES IC-CS  
2023-2024**

*Tarification réalisée, en vue de l'organisation  
du Cycle des Ingénieurs-Conseils et des Contrôleurs de Sécurité*

<b>Modules</b>	<b>Dates</b>	<b>Statut</b>	<b>Facturation par module</b>	<b>Coût pour le Cycle IC (A charge pour l'organisme)</b>	<b>Coût pour le Cycle CS (A charge pour l'organisme)</b>		
<b>Module 2 : L'environnement institutionnel</b>	A définir	<b>IC + CS</b>	1420,00 €	11182,50 €	6922,50 €		
<b>Module 3 : L'environnement juridique de la prévention</b>	A définir	<b>IC + CS</b>	1420,00 €				
<b>Module Com : Améliorer sa communication professionnelle</b>	A définir	<b>IC + CS</b>	887,50 €				
<b>Module 4 : Les acteurs de la prévention</b>	A définir	<b>IC + CS</b>	1420,00 €				
<b>Module 5 : L'assurance AT-MP</b>	A définir	<b>IC + CS</b>	1420,00 €				
<b>Module 6 : Outils et Aptitudes des IC pour conduire des projets et accompagner le changement en CARSAT (Session 1)</b>	A définir	<b>IC</b>	1420,00 €				
<b>Module 9 : Outils et Aptitudes des IC pour conduire des projets et accompagner le changement en CARSAT (Session 2)</b>	A définir	<b>IC</b>	1420,00 €				
<b>Module 12 : Outils et Aptitudes des IC pour conduire des projets et accompagner le changement en CARSAT (Session 3)</b>	A définir	<b>IC</b>	1420,00 €				
<b>Module 13 : « Journée Prise de fonction à N+1 » pour la promotion 2022/2023</b>	31 mai 2024	<b>IC-CS</b>	355,00 €			Prise en charge de la part de l'OPCO, à hauteur de 70%	